

DAZIDE 85^{MC} WSG

RÉGULATEUR DE LA CROISSANCE DES PLANTES

PASTILLE

Supprime la taille des plantes et favorise la floraison du chrysanthème, de l'azalée, de l'hortensia, des plantes de massif (pétunias, tagètes, zinnias, asters, cosmos et sauges) et du poinsettia.

COMMERCIAL

GARANTIE : daminozide.....85 %.

No. D'HOMOLOGATION 28168 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.**

ATTENTION – PEUT IRRITER LES YEUX.

**FINE AGROCHEMICALS Ltd.
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume-Uni**

**Distribué par:
N.M. Bartlett Inc.
4509, rue Bartlett
Beamsville, Ontario
L0R 1B1
Téléphone : 1-800-263-1287**

CONTENU NET 500 g

Dazide 85^{MC} est une marque de commerce de la société Fine Holdings Ltd.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Pour utilisation dans les serres ou les serres froides de recherche seulement.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter d'inhaler/respirer le brouillard. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Pendant le mélange, le chargement, l'épandage, le nettoyage et les réparations, porter une combinaison résistant aux produits chimiques sur un pantalon long et une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. De plus, porter un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et le nettoyage du matériel. Dans le cas de l'application sur frondaison, porter un casque résistant tous deux aux produits chimiques, un écran facial, et un respirateur filtrant la poussière et la bruine (préfix d'approbation MSHA/NIOSH TC-21C) plus de l'équipement de protection individuelle spécifié ci-dessus.

Les utilisateurs devraient retirer leurs vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Éviter de retourner sur les lieux pendant les 24 heures suivant le traitement, et en interdire l'accès au personnel.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

PREMIERS SOINS

Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Amener la personne dans un lieu sûr et non contaminé. Appeler un médecin **IMMÉDIATEMENT** si toxicité et/ou l'irritation persiste gravement. **Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note de nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements

contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Éviter de contaminer les semences, ainsi que les aliments pour les animaux et les denrées alimentaires.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange du réservoir de pulvérisation.
2. Respecter la réglementation provinciale en matière de nettoyage supplémentaire requis pour le contenant avant son élimination.
3. Rendre inutilisable le contenant vide.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage ou de rinçage.

Ne pas contaminer les réseaux aquatiques avec les rejets provenant des serres.

AVIS À L'UTILISATEUR – Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

DAZIDE 85^{MC} WSG

RÉGULATEUR DE LA CROISSANCE DES PLANTES

Supprime la taille des plantes et favorise la floraison du chrysanthème, de l'azalée, de l'hortensia, des plantes de massif (pétunias, tagètes, zinnias, asters, cosmos et sauges) et du poinsettia.

COMMERCIAL

GARANTIE : daminozide.....85 %.

No. D'HOMOLOGATION 28168 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT AVANT L'UTILISATION.**

ATTENTION – PEUT IRRITER LES YEUX.

**FINE AGROCHEMICALS Ltd.
Hill End House, Whittington
Worcester WR6 2RQ
Royaume-Uni**

**Distribué par:
N.M. Bartlett Inc.
4509, rue Bartlett
Beamsville, Ontario
L0R 1B1
Téléphone : 1-800-263-1287**

Dazide 85^{MC} est une marque de commerce de la société Fine Holdings Ltd.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Pour utilisation dans les serres ou les serres froides de recherche seulement.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter d'inhaler/respirer le brouillard. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Pendant le mélange, le chargement, l'épandage, le nettoyage et les réparations, porter une combinaison résistant aux produits chimiques sur un pantalon long et une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des

chaussures résistant aux produits chimiques. De plus, porter un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et le nettoyage du matériel. Dans le cas de l'application sur frondaison, porter un casque résistant tous deux aux produits chimiques, un écran facial, et un respirateur filtrant la poussière et la bruine (préfix d'approbation MSHA/NIOSH TC-21C) plus de l'équipement de protection individuelle spécifié ci-dessus.

Les utilisateurs devraient retirer leurs vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Éviter de retourner sur les lieux pendant les 24 heures suivant le traitement, et en interdire l'accès au personnel.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

PREMIERS SOINS

Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Amener la personne dans un lieu sûr et non contaminé. Appeler un médecin **IMMÉDIATEMENT** si toxicité et/ou l'irritation persiste gravement. **Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note de nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Éviter de contaminer les semences, ainsi que les aliments pour les animaux et les denrées alimentaires.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange du réservoir de pulvérisation.
2. Respecter la réglementation provinciale en matière de nettoyage supplémentaire requis pour le contenant avant son élimination.
3. Rendre inutilisable le contenant vide.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage ou de rinçage.

Ne pas contaminer les réseaux aquatiques avec les rejets provenant des serres.

AVIS À L'UTILISATEUR – Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le DAZIDE 85 WSG est un régulateur de croissance des plantes qui est soluble dans l'eau et qu'on applique au feuillage de plantes ornementales en pots pour réduire l'élongation de la tige. Les plantes traitées sont plus courtes et plus compactes que les plantes non traitées.

MODE D'EMPLOI

Le volume d'eau recommandé pour l'application du régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG est 1 litre de solution à pulvériser pour 5 mètres carrés de superficie traitée.

Pulvériser la solution de régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG sur le feuillage sans dépasser le point d'écoulement.

Tableau de dilution du régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG

% de solution (ingrédient actif)	Parties par million (ppm)	Grammes du produit par litre d'eau
0,15	1500	1,8
0,25	2500	3,0
0,50	5000	6,0
0,75	7500	9,0

Mélange :

Verser la quantité requise de régulateur de croissance des plantes DAZIDE 85 WSG dans le réservoir à mélange et ajouter de l'eau afin d'obtenir la concentration et le volume requis de solution. Laisser dissoudre durant 3 à 5 minutes le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG dans l'eau et remuer par intermittence. Les solutions à pulvériser contenant du régulateur de croissance des plantes DAZIDE 85 WSG doivent être préparées dans les 24 heures précédant leur utilisation. Refermer hermétiquement dans le contenant original toute quantité inutilisée de régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG.

Mode d'application :

Ne pas dépasser le taux recommandé.

À utiliser sur les plantes ornementales en pots seulement. Appliquer le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG sur les seules plantes énumérées dans la présente étiquette et aux taux recommandés.

N'ajouter aucun agent tensioactif ou mouillant à la solution de pulvérisation contenant le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG.

Ne pas mélanger le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG à des insecticides, fongicides ou engrais foliaires, afin de ne pas brûler les feuilles.

Ne pas mélanger le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG à des produits contenant du cuivre; ne pas appliquer le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG dans les 7 jours précédant ou suivant l'application de tels produits, afin de ne pas brûler les feuilles.

Ne pas appliquer le régulateur de croissance des plantes Dazide 85 WSG aux plantes flétries afin de ne pas ralentir leur croissance.

Les feuilles doivent être sèches au moment de la pulvérisation.

Ne pas humecter le feuillage dans les 18 à 24 heures suivant l'application.

La pluie ou l'arrosage dans les 18 à 24 heures suivant l'application réduira l'efficacité.

Chrysanthèmes en pot :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Produire en pot des plantes compactes à tige ramifiée	0,25	Pulvériser 2 semaines après le pincement. Appliquer aux variétés très sensibles lorsque la plante atteint la hauteur désirée.	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement
	0,25	Pour mieux ralentir la croissance, faire une deuxième application 3 semaines après la première*	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement
Produire des plantes compactes à tige unique	0,50	Pulvériser 2 semaines après la plantation	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement

*Pour les variétés à longue tige, on suggère un calendrier « moyen » avec ombrage et pincement le même jour. L'horticulteur évite ainsi l'apparence ouverte et relativement dépourvue de feuilles souvent associée à un pincement tardif.

Chrysanthèmes coupés :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Ralentir l'élongation de l'entre-noeud juste sous la fleur des chrysanthèmes en pot ou coupés	0,25	Pulvériser 2 jours après l'ébourgeonnage	Pulvériser sur le tiers supérieur du feuillage jusqu'au point d'écoulement

Azalées en serre :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Multiplier les bourgeons sur les plantes subissant un forçage	2 applications d'une solution à 0,15 % à 1 semaine d'intervalle OU 1 application de solution à 0,25 %	Pulvériser lorsque la repousse suivant la taille finale atteint 2-5 cm	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement

Hortensias – croissance printanière :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Ralentir la croissance forcée printanière	0,5	Pulvériser dès que la repousse compte 4-5 paires de feuilles. Appliquer de 2 à 4 semaines après le début du forçage, pas plus tard	Pulvériser jusqu'au point d'écoulement

Plantes de massif :

Usage	% de solution Dazide 85 WSG	Moment de l'application	Quantité appliquée
Réduire l'élongation excessive de la tige des pétunias, tagètes, zinnias, asters, cosmos et sauges	0,5	Pulvériser lorsque la repousse atteint 4-5 cm après la transplantation ou le pincement (2-3 semaines) ou lorsque débute l'élongation.	Pulvériser jusqu'au point d'égouttement

Poinsettias :

Concentration de la solution Dazide WSG pour amoindrir l'élongation :

Date du pincement		
15 août	1 ^{er} septembre	15 septembre
Solution à 0,75 %	Solution à 0,5 %	Solution à 0,75 %
Première application lorsque la repousse atteint 7 à 10 cm	Première application lorsque la repousse atteint 7 à 10 cm	Appliquer une seule fois si la repousse ne dépasse pas 7 à 10 cm.
Deuxième application 2 semaines après la première	Deuxième application 2 semaines après la première	Pas de deuxième application.

Concentration de la solution Dazide WSG pour les plantes à tige simple :

Date de propagation	1 ^{er} août	15 août	1 ^{er} septembre	15 septembre
Date de la première application *	1 ^{er} septembre Solution à 0,75 %	15 septembre Solution à 0,75 %	1 ^{er} octobre Solution à 0,5 %	15 octobre Solution à 0,75 %
Date de la deuxième application	21 septembre Solution à 0,75 %	1 ^{er} octobre Solution à 0,5 %	15 octobre Solution à 0,5 %	Aucune application

*Environ 1 à 2 semaines après l'enracinement (présumant que 3 semaines sont nécessaires à l'enracinement). Les conditions locales peuvent nécessiter une modification des dates suggérées, mais la première application doit toujours avoir lieu entre une et deux semaines après l'enracinement.

Une application faite tard dans la saison réduit la hauteur de la plante mais peut aussi réduire la longueur de la bractée et retarder la floraison. Les horticulteurs visant une floraison au début de décembre ne doivent pas appliquer le produit après le début des jours courts.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service. +))